



MAIRIE DE SAINT MARC SUR SEINE

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL DU 6 NOVEMBRE 2014

L'an deux mil quatorze, et le six novembre à 18h30, le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur CHAUVOT Vincent, maire.

Présents: AMAR E – CHAPUIS MC – CHARLOT M – GIRARD D – MARTIN S – MOMBEL C – MOREAU A – PASDELOUP S- MIGNOT P

Secrétaire de séance : CHARLOT Martine

Une minute de silence a été faite en mémoire de Lionel MOREAU, Maire de Bremur et Vaurois, décédé accidentellement dans l'exercice de ses fonctions de Maire.

Indemnité au comptable

Le maire indique au conseil Municipal que le receveur, outre les prestations de caractère obligatoire qui résultent de ces fonctions de comptable, fournit à la commune des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable. Ces prestations ont un caractère facultatif et donnent lieu au versement d'une indemnité de conseil dont les conditions d'attribution et le calcul sont prévus par l'arrêté interministériel du 16/12/1983. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'accorder à Me SAVARD Christine la totalité de l'indemnité prévue ainsi que l'indemnité de budget.

Tarif des affouages 2014/2015

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de fixer le tarif des affouages à n20€ pour la parcelle 14 (accès difficile) **et à 50€** pour les parcelles 17 et 18

Tarifs pour 2015 Le conseil municipal décide de fixer les tarifs pour l'année 2015 comme suit :

Eau :

Abonnement : 65€

Fond de renouvellement : 0.10€ /m3

m3 : 1.25€

Redevance pollution domestique : 0.2400€

Location du foyer :

- ½ journée pour réunion : 50€
- journée : 100€
- week end : 200€
- association ou collectivités territoriales du village : location gratuite
- vaisselle 0.50€/couvert – gratuit pour les habitants de la commune
- lave-vaisselle 0.30€/couvert sans vaisselle fournie
- chauffage : 3€/heure
- caution : 300€

26 route de Dijon, 21450 SAINT MARC SUR SEINE

Tel : 03 80 93 26 78 mail : mairie-st-marc-sur-seine@wanadoo.fr



Concessions de cimetière :

- concession simple : 77€
- concession double : 153€

Refacturation des ordures ménagères

Le conseil municipal décide de refacturer les ordures ménagères pour 2014, comme suit :

- METAYER Alain 120€
- SIVOS Val de Seine 32€
- SSIAD Châtillonnais Montagne 32€

Non remboursement de caution

Le conseil municipal décide de ne pas rendre la caution de 294€ à Monsieur Quentin MADELINE en raison des détériorations faites sur le poêle à granulés et des impayés.

Transfert de la licence IV

Le conseil municipal mandate le maire pour signer l'autorisation de transfert de la licence IV de l'Hirondelle à la commune de Voulaines les Templiers.

SICEC adhésion de Beaulieu

Après avoir pris connaissance de la demande d'adhésion de cette commune, les membres du conseil, après discussion, acceptent l'extension du périmètre du SICEC à la commune de BEAULIEU.

SICECO MODIFICATION DES STATUTS

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2224-37,

Vu la délibération annexée du comité du 12 septembre 2014

Vu les statuts du SICECO

- Approuve les modifications statutaires telles qu'elles ont été adoptées par l'assemblée générale du comité du SICECO en date du 12 septembre 2014
- Autorise le maire à signer tous les actes et documents inhérents à l'exécution de la présente délibération
-

Commission d'appel d'offre

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de nommer les membres suivants pour la commission d'appel d'offre :

Titulaires : CHAUVOT Vincent – CHAPUIS Marie-Christine – MARTIN Serge

Suppléants : Sylvie PASDELOUP – Christian MOMBEL – Anthony MOREAU

Le Maire,

Vincent CHAUVOT